



recycler mon vehicule.fr

Montigny le Bretonneux,
le 25 juin 2025

Visite ministérielle à Seclin : la France, un modèle pour l'Europe en matière de recyclage des véhicules hors d'usage

La visite ministérielle d'Agnès Pannier-Runacher sur le centre VHU Caréco Molins, à Seclin, le 20 juin dernier, a souligné le rôle précurseur de la France dans le recyclage des Véhicules Hors d'Usage (VHU) et les défis majeurs à relever par [Recycler Mon Véhicule](#), l'unique éco-organisme de la filière.



Crédit photo @François Daburon

Légende : (De gauche à droite) Vanessa Montagne, directrice générale de Recycler Mon Véhicule / Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche / Vincent Salimon, président de Recycler Mon Véhicule et président du directoire de BMW Group France.

La loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (loi AGECL) a imposé la mise en œuvre d'une filière de Responsabilité Élargie du Producteur (REP) pour les véhicules motorisés à deux, trois et quatre-roues en 2024, plaçant la France en pionnière à l'échelle européenne.

Avec 1,2 million de véhicules hors d'usage par an, la France détient le volume le plus important en Europe et a été le premier pays à concrétiser la REP dans les secteurs automobile et motocycle dès l'an dernier. Ce modèle français, anticipant les exigences communautaires, est désormais scruté par les autres États membres et pourrait devenir le standard européen.

Recycler Mon Véhicule : un acteur clé face à des défis ambitieux

Au cœur de cette dynamique : Recycler Mon Véhicule, agréé en avril 2024 et qui fédère 79 marques (constructeurs et importateurs), organise la collecte, le réemploi, le traitement et la valorisation des VHU partout en France, y compris dans les territoires ultramarins. Il s'appuie sur un réseau agréé de 820 centres VHU partenaires, avec l'objectif d'atteindre 1000 centres contractualisés en 2025. Recycler Mon Véhicule assure aux Français un accès gratuit à une solution pour se débarrasser de leurs véhicules en fin de vie, grâce à la collecte à domicile, à son réseau et au guichet unique www.quefairedemonvhu.org qui permet de trouver facilement un centre VHU réglementairement conforme au plus près de chez soi.

Avec des résultats concrets et encourageants, tels qu'un taux de 11,5% de réemploi des pièces et 97,2% de valorisation globale des VHU, Recycler Mon Véhicule doit faire face à plusieurs défis structurants :

- Développer le marché de la Pièce Issue de l'Économie Circulaire (PIEC) : pour atteindre d'ici 2028 les objectifs de réemploi toujours plus ambitieux, fixés à 16% pour les véhicules légers et 40% pour les deux et trois-roues, l'éco-organisme soutient les investissements pour accompagner la transformation des centres VHU.
- Lutter contre la criminalité environnementale et les dérives du secteur : le secteur VHU reste exposé à la revente illicite de pièces détachées, aux exportations déguisées de VHU, aux abandons sauvages sur la voie publique et au recours à des opérateurs illégaux. Ces pratiques sont particulièrement prégnantes dans les DOM-COM, où jusqu'à 50% des VHU sont abandonnés, finissant leur vie en dehors de toute prise en charge conforme. Recycler Mon Véhicule finance des primes au retour spécifiques à ces territoires pour limiter les abandons et leurs impacts environnementaux.

- Adapter la filière aux nouvelles technologies de véhicules : l'électrification du parc, la montée en puissance des véhicules connectés et l'utilisation de matériaux composites imposent une adaptation rapide. Recycler Mon Véhicule se positionne pour élargir son périmètre d'intervention à la prise en charge des batteries de véhicules électriques, avec une nouvelle filière REP batteries attendue pour août 2025.

« Notre ambition est claire : structurer une filière efficace, respectueuse de l'environnement et capable de répondre aux défis uniques de chaque territoire, notamment dans les DROM-COM. Grâce à un engagement collectif, nous avançons concrètement vers une économie circulaire performante et inclusive »

soulignait Vanessa Montagne, directrice générale de l'éco-organisme français Recycler Mon Véhicule

Le ministère de la Transition écologique : un soutien fort pour une filière stratégique

Lors de sa visite, Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition écologique, a réaffirmé le soutien du gouvernement à cette filière exemplaire. Elle a notamment déclaré :

« La loi AGECL a structuré la filière en prévoyant la gratuité de récupération des véhicules hors d'usage. Si ma voiture n'est plus réparable, je peux demander sa récupération gratuite à domicile et elle sera valorisée, permettant ainsi de recycler des matériaux et de récupérer des pièces. C'est très simple, et il est crucial de le promouvoir. Je salue le travail de l'éco-organisme pour cela. »

Lors de son allocution, madame la Ministre a rappelé qu' : « Un autre élément essentiel est l'obligation de contractualisation entre les centres de traitement des VHU et l'éco-organisme. Je souhaite d'ailleurs que cette approche soit généralisée à toutes les filières REP, faisant de l'éco-organisme un interlocuteur incontournable pour les centres participant à l'économie circulaire. »

Concernant la criminalité environnementale, la Ministre a affirmé avec force qu'il est impératif de lutter contre ce fléau qui crée une concurrence déloyale à l'égard des entreprises françaises. C'est d'ailleurs un sujet porté au niveau européen par le Gouvernement pour développer les moyens de contrôle afin de lutter contre la

fraude et la criminalité environnementale, notamment en matière de véhicules hors d'usage.

Vincent Salimon, président de Recycler Mon Véhicule, a conclu la visite ministérielle en indiquant : « [Recycler Mon Véhicule](#) n'est pas qu'un simple outil réglementaire. C'est un socle partagé, au service d'une filière plus résiliente et plus durable. En 2024, nous avons bâti les fondations. En 2025, nous changeons d'échelle. Notre ambition est que Recycler Mon Véhicule soit reconnu comme un modèle de référence où transition écologique, performance industrielle et responsabilité collective vont de pair. »

A propos de Recycler Mon Véhicule :

Recycler Mon Véhicule est l'éco-organisme national agréé par le Ministère en charge de l'environnement pour garantir le recyclage et la valorisation des véhicules 2, 3 et 4 roues hors d'usage à plus de 95%, et donner ainsi une seconde vie aux pièces et aux matériaux qui les composent. Créée en avril 2024, cette association à but non lucratif fédère 79 marques (constructeurs et importateurs) de véhicules tels que BMW, Mercedes-Benz, Volvo, Porsche, Yamaha, Triumph... qui ont choisi de confier à Recycler Mon Véhicule leurs obligations réglementaires de responsabilité élargie du producteur (REP), concernant la fin de vie des véhicules qu'ils mettent sur le marché.

recyclermonvehicule.fr